



Pegasus et le Maroc : le SNJ-CGT soutient *l'Humanité* et la journaliste Rosa Moussaoui

Le SNJ-CGT participera lundi 25 octobre à la soirée organisée par *l'Humanité*, dédiée à « la liberté d'informer face à Pegasus », et son secrétaire général, Emmanuel Vire, y prendra la parole.

L'Humanité fait l'objet d'une plainte en diffamation du Maroc. C'est un comble, alors que sa reporter Rosa Moussaoui fait partie des journalistes ciblés par le Maroc dans son entreprise d'espionnage via la logiciel Pegasus, de la firme israélienne NSO.

Révélee en juillet, l'enquête du consortium international de journalistes Forbidden Stories et d'Amnesty International fait état d'une liste de 50 000 numéros de téléphone, qui « montre qu'au moins 180 journalistes ont été sélectionnés comme cibles avec ce logiciel dans le monde, particulièrement en Inde, au Mexique, au Maroc et en France ». S'y ajoutent les numéros « de militants des droits de l'homme, d'universitaires, de syndicalistes, de diplomates, d'hommes et de femmes politiques et de plusieurs chefs d'État ».

Rosa Moussaoui s'est confiée à *Témoins*, la revue du SNJ-CGT, dont le N°82 est à paraître. La journaliste, par ailleurs candidate du SNJ-CGT aux élections à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels ([lire notre profession de foi ici](#)), écrit régulièrement sur les mouvements sociaux et politiques au Maroc, ainsi que sur les graves atteintes du pouvoir marocain aux libertés.

Elle a déjà subi de nombreuses intimidations et entraves lors de ses reportages sur place. L'espionnage via Pegasus est plus retors encore, car il était censé être indétectable. Une atteinte grave au secret et à la sécurité des sources de la journaliste. Cette dernière, ainsi que son journal, ont déposé une plainte que le SNJ-CGT accompagne, au nom du « principe fondamental de la confidentialité des sources » des journalistes.

Dans *Témoins*, Rosa Moussaoui juge « très préoccupante la passivité des autorités françaises » et pointe même « une complaisance qui confine à la compromission ». Les actes d'allégeance du gouvernement français au pouvoir marocain ne manquent pas, parmi lesquels la « convention d'entraide judiciaire » de 2015, qui prévoit qu'un juge français, dans une procédure concernant des faits commis par un Marocain au Maroc, décide « prioritairement son renvoi à l'autorité judiciaire » marocaine. Cette convention faisait suite à la tentative de la justice française d'entendre le chef des

services de renseignements marocain, visé par des plaintes pour torture, déposées en France.

Le SNJ-CGT soutient *l'Humanité*, sa journaliste Rosa Moussaoui, et dénonce les plaintes déposées par le Maroc contre Mediapart, *Le Monde*, *L'Humanité*, Radio France, Forbidden Stories et Amnesty International.

Soirée « La liberté d'informer face à Pegasus »

Lundi 25 octobre, dès 18h15

Annexe Varlin de la bourse du travail / Salle Hénaff

29 boulevard du Temple / 75003 Paris

Métro République

Montreuil, le 23 octobre 2021.